

**DIPLÔME DÉLIVRÉ**

Master - (Niveau 7)

RNCP : 39001

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

- Pascal ROGGERO, Professeur à l'Université Toulouse Capitole

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE**Enseignants-chercheurs et chercheurs** (liste indicative) :

- Jean-Pierre DEL CORSO, Benoît BOLDRON, Marina CASULA, Amélie GONCALVEZ, Pascal ROGGERO, Frédéric WALLET

Professionnels (liste indicative) :

- Pierre AGHA, Mathieu ALBOUY, Mathieu BERTRAND, Didier BONNIN, Elisabeth BOSCH-CRESPI, Frédéric BOSQUE, Florence BUSNOT-RICHARD, George DHERS, Cathy DUPUY-PRETET, Patricia EON, Jean-Charles ESPY, Michaël GARRIGUES, Hélène MARRE, Damien MATRON, Xavier NORMAND, Cécile ROUQUETTE-CORIAT, Mina ZOURGANE

**MÉTHODES ET MOYENS
PÉDAGOGIQUES**

Les séances de formation se déroulent dans une salle de cours dédiée équipée d'un vidéoprojecteur avec connexion internet. Une salle informatique est réservée en priorité à la formation. Certains cours se déroulent dans une salle de pédagogie active. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation, bibliothèques de l'université, Learning Center.

**OBJECTIFS**

Le Master 2 mention Sciences Économiques et Sociales, Parcours type Ingénierie de la Transition des Territoires a pour objectif de permettre aux étudiants, alternants et stagiaires de la formation professionnelle d'acquérir des savoirs spécialisés et des compétences transversales et méthodologiques en Droit, Économie, Sociologie et Géographie, pour accompagner les territoires (en fonction de leurs spécificités) et leurs acteurs dans la nécessaire transition écologique, socio-économique et citoyenne.

**PUBLICS VISES ET CRITERES D'ADMISSION**

Formation à effectif limité (25 apprenants)

Conditions préalables à la candidature

- Droit à poursuite d'études : l'accès en deuxième année d'une formation du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master est de plein droit au sein du même parcours, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription.

- Pour tous les autres cas : l'admission en Master 2 pour les étudiants ne bénéficiant pas d'un droit à poursuite d'études dépend des capacités d'accueil et est subordonnée au succès à un concours ou à l'examen d'un dossier. Accès au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger soit des acquis d'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

Sélection des candidats

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif et est prononcée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat. L'admission peut être subordonnée à l'acquisition de certains prérequis. L'admission est prononcée par le Président de l'université sur proposition de la commission d'admission.

**ORGANISATION**

La formation débute au mois de septembre de l'année N pour s'achever au mois de septembre de l'année N + 1 par la soutenance du rapport d'activité. L'action de formation représente un volume horaire global de 436h heures (examens et accompagnement inclus).

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>



COMPETENCES VISEES

- Identifier des axes d'intervention pour les politiques territoriales (évaluation, conception, aide à la décision),
- Maîtriser des techniques opératoires d'analyse (diagnostic, prospective, SIG, analyse structurale),
- Être capable de piloter et d'animer des dispositifs, des projets ou des politiques sur les territoires avec des capacités relationnelles et communicationnelles avérées.



PROGRAMME

Semestre 3 : 274h	Semestre 4 : 159h
<ul style="list-style-type: none"> • Professionnalisation et stratégies d'emploi – 6h • Projet collectif tuteuré et ingénierie du travail de groupe – 12h • Représentation cartographique des données – 15h • Enquête qualitative – 12h • Analyse de réseaux – 12h • Traitement statistique des données – 20h • Anglais – 15h • Changement institutionnel, innovation et transition économique – 13h30 • Ancrage territorial et formes alternatives d'activités économiques – 12h • Mobilité et transition des territoires – 12h • Dynamique des liens sociaux et transition territoriale – 12h • Systémique et complexité de la transition territoriale – 12h • Politiques urbaines, urbanisme et transition – 22h • Transition des territoires ruraux – 12h • Financement de projets – 10h30 • Ingénierie de projet – 17h • Stratégie et pilotage de la transition – 15h • Participation, territoires et transition – 18h • Prospective territoriale – 9h • Marketing territorial – 3h • Techniques de l'animation et du débat public – 14h 	<p>DU Coopérer pour animer la transition des territoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création et animation des liens créatifs – 18h • Outils de mise en œuvre de la transition par la coopération – 42h • Repères méthodologiques et stratégiques pour conduire et accompagner la transition des territoires – 15h • Ateliers de réflexivité – 24h • Projet professionnel appliqué – 60h

Volume horaire global de 436h : 433h d'enseignement et 3h de soutenance

Contrôle des connaissances : Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national : Master mention Sciences Économiques et Sociales, parcours type Ingénierie de la Transition des Territoires.



DEBOUCHES PROFESSIONNELS

- Chargé de développement de collectivités territoriales (Agences de développement, Pépinières d'entreprises, Zone d'activités...),
- Consultant-conseil en matière de mise en œuvre des politiques de développement dont le développement durable (Agenda 21, Plan Climat, Plans Alimentaires Territoriaux...);
- Chargé de mission ou d'études sur le développement territorial (collectivités, Chambres consulaires, syndicats professionnels...),
- Animateur territorial (notamment projets financés par les fonds européens),
- Chargé de projet d'innovation sociale (secteur associatif),
- Carrière de l'enseignement supérieur et de la recherche publique et privée

MASTER 2 INGENIERIE DE LA TRANSITION DES TERRITOIRES

CONTRAT D'APPRENTISSAGE - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



CONTACTS

Suivi de l'alternance et formation continue :

Service de l'Executive Education and Digital University (EEDU)

Site de la Manufacture des Tabacs - Bâtiment Q - 1^{er} étage - 21, allée de Brienne – Toulouse

Pôle alternance - 05 61 12 87 93 ou 05 61 12 87 12 - bureaux MQ 101 ou MQ 103 - alternance.fcv2a@ut-capitole.fr

Suivi de scolarité et organisations des examens :

Site de l'Arsenal - 2 rue du Doyen Gabriel Marty – Toulouse

05 61 63 35 93 – Bureau AR 117 – scolaesme.ses@ut-capitole.fr

€ TARIFS (ANNEE UNIVERSITAIRE 2024 / 2025)

Le Master 2 mention Sciences Économiques et Sociales, Parcours type Ingénierie de la Transition des Territoires sous contrat d'apprentissage est rattaché au CFA Andilcampus.

Tarifs pour les contrats d'alternance

Contrat d'apprentissage : 7 500€ - secteur privé / secteur public

Contrat de professionnalisation : nous consulter

Prise en charge par l'entreprise et son PCO pour le secteur privé



Université Toulouse Capitole - EEDU

2, rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9 (Site : Manufacture des Tabacs - Toulouse)

Tél. : 05 61 12 87 12 -  : <https://executive-education.ut-capitole.fr/>

